

## Compte rendu de la réunion du comité de quartier du Village Violennes

Réunion plénière du 16 février 2022

### Etaients présents :

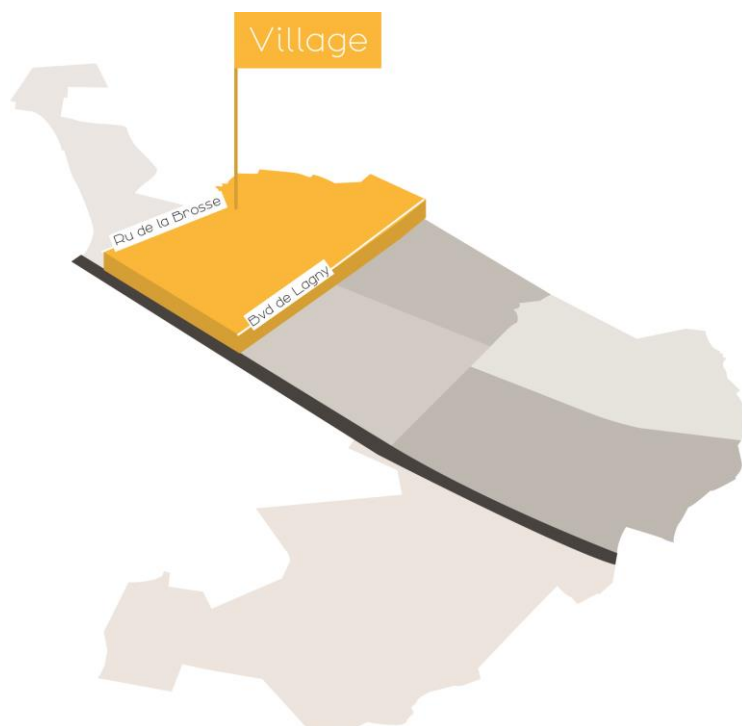
- Marc Nougayrol – Maire-adjoint délégué aux espaces publics et aux grands projets
- Régine Bories – élue référente
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Thierry Amiech (président du comité de quartier du Village Violennes) – Yvon Chrismant – Sandrine Fernandes – Sandrine Ky – Françoise Leyval – Claire Marcelin – Isabelle Mavier – Hélène Plottier Fouré – Alain Randon – Frédéric Revel – Abderrafia Souhali

### Invité pour le premier point de l'ordre du jour :

- Jean-Marc Verleene (président du comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges)

### Etait excusé :

- Membres : Sylvain Pradelle



**Ordre du jour :**

- 1- Présentation du projet d'ouverture du Boulevard de Lagny
- 2- Point projets :
  - Extension groupe scolaire des Violennes
  - Réaménagement / embellissement du village
- 3- Etat d'avancement des signalements suite aux marches exploratoires
- 4- Echanges avec les élu.es sur les groupes de travail internes au quartier (validation, présentation des groupes et mode participatif avec la Mairie) :
  - Propreté/déchets
  - Environnement
  - Animation/attractivité commerces
  - Rocade de la Croix Saint-Georges

**Préambule :**

Les membres ont fait un rapide tour de table afin de se présenter aux deux nouveaux membres du Village Violennes, Françoise Leyval et Alain Randon.

Marie-Agnès ayant récemment démissionné du comité de quartier Village/Violennes, Thierry Amiech va recontacter la personne restant en liste d'attente. Cette personne semble intéressée, à confirmer.

**1- Présentation du projet d'ouverture du Boulevard de Lagny**

Projet d'origine et historique :

A l'origine, la Place du Clos était ouverte dans les années 1980, avec la création des établissements scolaires et le grossissement de la ville, le Maire

de l'époque a fait fermer la Place avec projet de faire un centre commercial en même temps que les constructions sur l'Avenue du Clos Saint-Georges.

Ce projet n'a jamais vu le jour.

A la demande des établissements scolaires :

Les responsables des collèges Jacques Yves Cousteau et collège-lycée Maurice Rondeau ont identifié des problématiques telles que :

- Sécurité pour les élèves
- Arrêts de véhicules « sauvages » et embouteillages aux « heures de pointe » des établissements
- Accidents – Rixes

Marc Nougayrol, informe les membres présents que l'ouverture du Boulevard de Lagny, est actée mais qu'il faut encore traiter quelques points.

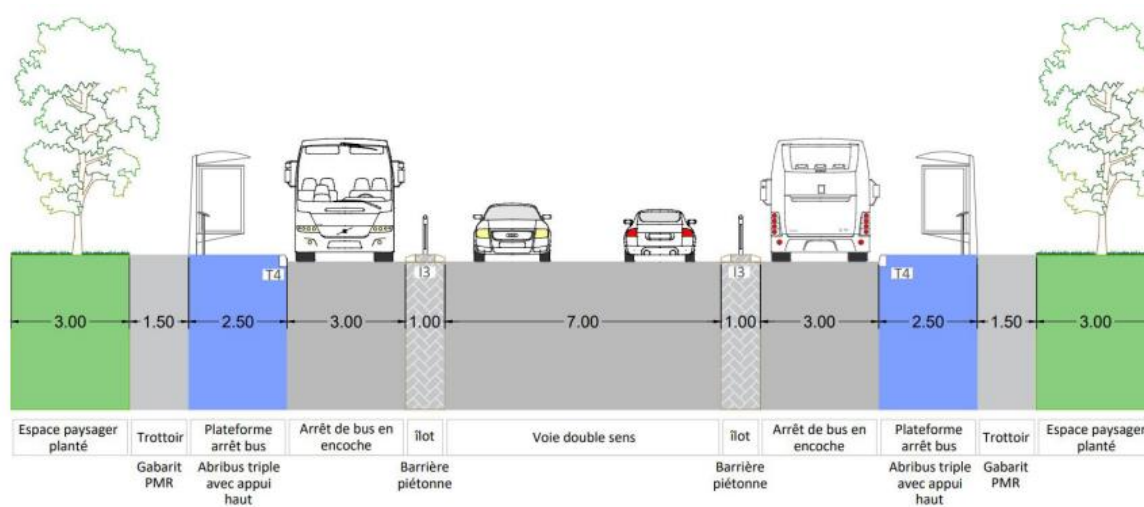
Il est précisé que ce réaménagement se fera, avec une installation d'arrêts de bus et de feux intelligents (régulés selon l'affluence en donnant la priorité aux bus)

- En attente d'une réunion avec le département pour acter les détails sur l'aménagement de la voirie
- La Place ne va pas être minéralisée – quelques arbres seront supprimés de par son ouverture
- Raccorder les voies cyclables sur la contre-allée avec les voies cyclables – cela fait partie du plan global de la ville pour le raccordement des voies cyclables

Projet d'ouverture :



Simulation de la voirie :



Retro planning :

- 1<sup>ère</sup> phase des travaux sur le 2<sup>ème</sup> semestre de 2022
- 2<sup>ème</sup> phase des travaux début 2023 – attente des subventions du SIT (Syndicat Intercommunal des transports) et de la région

L'ouverture ne se fera pas dès la 1<sup>ère</sup> phase achevée mais une fois que tous les travaux auront été réalisés.

- Présentation globale aux comités de quartiers (Centre-ville, Golf Clos Saint-Georges, Village Violennes) fin mars
- Diagnostic en marchant programmé le samedi 2 avril

**Questions posées par les membres du comité :**

- *Comment l'ouverture va-t-elle régler les problèmes énoncés ?*
- *L'impact réel de cet aménagement sur la réduction des nuisances évoquées*
- *Les risques engendrés par cet aménagement : sécurité des élèves (traversée de chaussée pour prendre le bus), embouteillages (3 feux tricolores, poursuite des stationnements sauvages devant les établissements scolaires) et accélération de la vitesse sur le Bd de Lagny (prolongement ligne droite)*
- *Les pistes cyclables : où sont-elles prévues ? A-t-on la place de les intégrer ?*
- *Quel est le coût de ces travaux, et la part de prise en charge de la municipalité ?*

**Réponses de Marc Nougayrol :** L'ouverture va permettre de fluidifier le trafic, principalement pour les personnes qui transitent par Bussy-Saint-Georges et qui font l'axe Nord/Sud sans être perturbé par les différentes problématiques liées aux établissements scolaires. Selon l'étude sur les flux de circulation (qui

est toujours en cours), si on libère l'emprise, cela diminuera les embouteillages,

- Les arrêts de bus vont être déplacés, ceux existants aujourd'hui deviendront des déposes minutes.
- La sécurité sera renforcée par des plateaux sur le boulevard et des feux tricolores pour sécuriser les traversées des élèves qui se font aujourd'hui de façon un peu anarchique, avec synchronisation des feux (feux intelligents, avec temporisation selon le trafic dans la journée). Dans l'aménagement, des caméras seront aussi installées.
- Les arrêts de bus seront centraux, les élèves auront juste à suivre le cheminement vers ceux-ci, le tout respectant le code de la route.
- Les voies cyclables seront aménagées sur les contre-allées qui existent déjà aujourd'hui.

Marc Nougayrol confirme qu'il ne peut pas en dire plus car le dispositif n'est pas finalisé avec le département, qui est partie prenante tant sur le plan technique que budgétaire car le Boulevard est traversé par la RD 35.

**Remarques des participants :** il faudra bien faire attention à la temporisation des feux de circulation en fonction des flux et de la vitesse de circulation.

Les membres du Comité regrettent et déplorent que ce projet ne soit présenté tardivement et dans un 2ème temps. Ils auraient souhaité une présentation au même moment qu'aux établissements scolaires et associations des parents d'élèves.

## 2- Point projets :

- *Extension des Violennes :*

Le projet d'extension du groupe scolaire des Violennes a été présenté fin novembre aux responsables de l'école maternelle et primaire, aux parents d'élèves et quelques résidents de proximité en présence de membres du comité de quartier.

L'objectif de cette extension est d'apporter un meilleur confort à l'école permettant une réorganisation des espaces d'accueil du centre de loisirs et un réaménagement des salles de classes sans augmentation de celles-ci.

Marc Nougayrol précise que ce projet d'extension a été budgétisé et voté pour 280 000 €. L'extension sera un modulaire, il reste à trouver un fournisseur qui fera des propositions d'habillage de celui-ci, dans l'esprit de l'école actuelle.

Un cahier des charges est en cours de finalisation, un marché sera lancé en appel d'offre.

**Question :** *quel sera le confort pour les enfants avec cette évolution ? que sera-t-il fait pour traiter le problème de canalisation des toilettes ?*

Il y aura plus de place pour accueillir les enfants du centre de loisirs dans un espace plus lumineux. Ce modulaire complémentaire permettra de créer un espace de sommeil au calme et un réaménagement plus optimal des salles de classes et de la salle pour les animateurs.

Par ailleurs, un budget d'entretien est prévu pour traiter les problèmes de canalisations dans ce groupe scolaire.

**Question :** *par quelle entrée entreront les enfants et comment se fera la dépose ?*

Le modulaire qui accueillera le centre de loisirs aura sa propre entrée, Rue du Vignoble. Dans le même temps de cette extension, seront créés 7 à 8 places en dépose minute et devant la pharmacie, Allée des 2 Châteaux.

**Question :** *combien de salles vont pouvoir être créées ? cela va donc engendrer des travaux dans l'école ?*

Concernant les aménagements des salles, il appartient aux responsables des établissements de s'en charger étant les professionnels les plus à même d'exprimer les besoins pédagogiques de ces réaménagements. Il n'est pas prévu d'augmentation de nombre de classes.

**Question :** *quelle sera la possibilité d'intervention du comité de quartier ?*

Le comité de quartier pourra intervenir sur les aménagements extérieurs, les espaces verts, les propositions d'habillage sous réserve que ces suggestions entrent dans le budget.

Les membres du comité vont créer un groupe de travail interne sur ce projet, composé de Sandrine Fernandes, Hélène Plottier-Fourre, Sandrine Ky et Thierry Amiech.

Ce dernier, demande la mise à disposition du dossier complet du projet et propose une réunion de ce groupe de travail pour partager le projet avec l'adjointe au Scolaire et remonter les questions posées / suscitées par ce projet.

- *Réaménagement du Village :*

Les architectes des bâtiments de France (ABF) ont informé que le point de vue vers la Vallée de la Brosse et depuis la Vallée de la Brosse vers la Place de Verdun était classé, ils demandent à ce que les lignes des aménagements soient plus droites, que les bassins d'eau soient plus rectangulaires.

Les aménagements vont donc évoluer pour correspondre aux recommandations des ABF.



Il a été soulevé par les architectes des bâtiments de France la question de l'alignement des tilleuls, à savoir s'il fallait les conserver ou bien permettre une ouverture sur la Place de Verdun. Un diagnostic va être fait sur la santé des alignements d'arbres sur le site. Les arbres sont protégés.

**Question posée par Marc Nougayrol :** *Le comité de quartier autorise-t-il le déclassement des arbres de la Place de Verdun ?*

**Réponses des participants :** Les participants évoquent le fait que ce type d'alignement d'arbres est une caractéristique du caractère briard.

Le projet global de réaménagement du village ouvre un débat sur l'aménagement de la voirie, les sens de circulation et la création d'un parking.

Principaux points qui soulèvent des questions et désaccords de la part des riverains :

- La création d'un parking végétalisé de 120 places derrière la mairie (nuisances générées pour les riverains)
- Les problèmes de circulation avec la mise en sens unique de la rue du cimetière, la nécessité d'intégrer dans le projet une revitalisation des commerces et événements permettant de faire de la Place de Verdun un vrai point d'attractivité pour l'ensemble des habitants.

Les membres du comité de quartier vont créer un groupe de travail sur la réflexion de ce projet global de réaménagement.

Thierry Amiech propose de réaliser une votation auprès des habitants du village, voire plus largement des administrés de la ville.

Cette initiative, est rejetée par Marc Nougayrol, ce projet étant une décision politique de la municipalité entrant dans un projet plus global de revalorisation du quartier du village qui souffre depuis de nombreuses années d'être « oublié » face au développement de la ville plus à l'est.

### 3- Etat d'avancement des signalements suite aux marches exploratoires

- *Signalements application :*

Statistiques des signalements sur l'application de la ville pour le Village Violennes (sur l'année 2021) :

399 signalements sur ce secteur, soit 16 % des signalements

- Propreté et dégradations : 200
- Voirie et circulation : 72
- Espaces verts : 68
- Stationnements : 14
- Autres : 45

- *Signalements marches exploratoires :*

Certains signalements émis lors des marches exploratoires ont été traités directement (43 signalements dont certains sont à vérifier), d'autres font l'objet de création de projets internes au comité de quartier :

- Propreté/déchets
- Environnement / espaces verts (notamment rue de ferrière / entrée de village)
- Rocade de la Croix Saint-Georges (commerces, sens de circulation, accès PMR, aménagement de la placette sur la Rue du Vignoble)
- Animation / Attractivité / Vivre ensemble / Commerces

**Remarque :** plusieurs membres du comité de quartier manifestent leur mécontentement car leurs demandes d'intervention sur des points de sécurité urgents ne sont pas pris en compte et « traînent » depuis des mois (panneaux de circulation, ...). Ils ont le sentiment de participer à de nombreuses réunions sans que les choses avancent vraiment.

Il est aussi signalé que lors de ces marches exploratoires il a été évoqué la détérioration des garde-corps de la Résidence Buci à l'entrée de la Rocade de la Croix Saint Georges. Ces dégradations dues à un défaut de construction a fait l'objet d'un courrier adressé par le syndic auprès de Monsieur le Maire. Malgré plusieurs relances, aucune intervention n'a été faite auprès du promoteur pour régler ce différend. Le comité demande à la mairie de prendre en compte ce dossier, et l'en remercie.

A la demande des participants, l'état du traitement des signalements du comité de quartier sera transmis aux membres dans un document annexe à ce compte-rendu.

#### **4- Echanges avec les élu.es sur les groupes de travail internes au quartier (validation, présentation des groupes et mode participatif avec la Mairie) :**

En préambule de ce point, il est confirmé la nécessité d'avoir un rapporteur animant chaque groupe de travail, sur la base du volontariat.

- Environnement : Sylvain Pradelle (rapporteur à confirmer)
- Groupe scolaire des Violennes : Sandrine Fernandes
- Rocade de la Croix Saint-Georges : Frédéric Revel
- Aménagement et embellissement du village : Claire Marcelin
- Animation/attractivité commerces : Groupe de Travail Transversal « Vivre ensemble » : Thierry Amiech + Présidents des autres comités de quartiers

Maeva Hiron signale la possibilité de demander une salle pour les réunions de GT (éviter le mardi et les dates de CM).

Thierry Amiech demande que le comité de quartier ait information sur les projets semblables que la Mairie doit entreprendre cela dans un but de concertation et de cohésion.

**Divers** : ces points sont des interrogations supplémentaires – les membres auront un retour sur ces thèmes et les réponses seront apportées en préambule dans le prochain compte-rendu.

- Reprise du garage qui est en cessation d'activité ? Quel devenir pour cet emplacement, la mairie a-t-elle des projets de rachat ou non (parking, espaces verts, ... ?)
- Reprise des locaux de la Rue du Pré au Lièvre par un groupement de kinésithérapeutes en lieu et place de l'ancienne salle de sport ? Le comité de quartier alerte sur le délabrement de ces locaux.
- Installation d'une caméra au niveau de la pharmacie (demande formulée par la pharmacie en direct auprès de la mairie) ?
- Yvon Chrismant attire l'attention des élu.es, sur le fait que, avenue du Clos, les arbres qui vont être replantés sont trop proches des panneaux et lampadaires. Réponse : les lampadaires vont être déplacés. Visite de terrain prévue le 9 mars.

**Prochaine réunion plénière : Mercredi 20 avril 2022 / Mercredi 22 juin 2022**